



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 100733

Texte de la question

M. Daniel Goldberg appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur la mise en oeuvre du droit opposable au logement (DALO). Le Comité chargé du suivi et de la mise en oeuvre du DALO signale, dans son 4e rapport annuel publié le 15 décembre 2010, plusieurs « dysfonctionnements majeurs ». Parmi ceux-ci, le Comité relève les expulsions de ménages sans relogement, alors qu'ils étaient considérés comme prioritaires en raison de ce risque d'expulsion. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les moyens par lesquels il entend remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Le fait d'être déclaré prioritaire et urgent au titre du droit au logement opposable (DALO) n'interrompt pas le cours des procédures d'expulsion. Il a toutefois été demandé aux préfets de veiller à ce que, dans ce cas, une proposition d'hébergement provisoire soit faite aux personnes expulsées. Néanmoins, la priorité doit être de prévenir les expulsions locatives. Une meilleure prévention des expulsions passe nécessairement par une intervention sociale le plus tôt possible. Trop souvent, les travailleurs sociaux interviennent auprès d'une famille en difficulté, lorsque les impayés de loyers sont déjà importants. Il est alors difficile d'y faire face. Aussi, la loi du 25 mars 2009 rend obligatoire la constitution, dans chaque département, d'une commission départementale de coordination de la prévention des expulsions, pour pouvoir agir le plus en amont possible de la procédure judiciaire d'expulsion. À ce jour, seuls deux départements ne sont pas encore dotés d'une telle commission. En outre, depuis le 16 mars 2010, un numéro unique vert gratuit « SOS loyers impayés » (tél. : 0805-16-00-75) est mis en place pour les propriétaires et les locataires, afin de mieux prévenir les expulsions liées aux situations d'impayés.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100733

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1684

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9207